

Raccordement du complexe de **la Romaine** au réseau de transport



À la demande d'Hydro-Québec TransÉnergie, Hydro-Québec Équipement réalise des études techniques et environnementales afin de déterminer les caractéristiques et l'emplacement des équipements qui serviront à intégrer la production du complexe de la Romaine, actuellement à l'étude, à son réseau de transport. Ce bulletin propose les tracés de ligne et les emplacements de poste de moindre impact déterminés au cours de ces études.

Le projet en bref

- Ligne à 735 kV, exploitée à 315 kV, reliant les postes de la Romaine-3 et de la Romaine-4 au poste des Montagnais.
- Ligne à 735 kV, exploitée à 315 kV, entre le poste de la Romaine-2 et le poste Arnaud.
- Ligne à 315 kV entre les postes de la Romaine-1 et de la Romaine-2.
- Ligne à 161 kV entre le poste de la Romaine-1 et le réseau régional.
- Quatre postes sur le site des futures centrales : Romaine-1 (13,8-161-315 kV), Romaine-2 (18,0-315 kV), Romaine-3 et Romaine-4 (13,8-315 kV).
- Modification ou ajout d'équipements dans certains postes existants.

Bulletin n° 2

INFORMATION-CONSULTATION
Octobre 2006



Les études techniques

Les études techniques ont pour but d'éviter d'implanter les futurs équipements dans des zones qui présentent un risque pour leur fiabilité ou des difficultés de construction, comme les zones d'amplification du givre et des vents, les tourbières profondes, les zones de ravinement et d'érosion et les secteurs de roc accidenté.

Principales études réalisées

- Étude de géomorphologie
- Stratégie de construction (campement et accès)
- Conception de pylônes

Les études environnementales

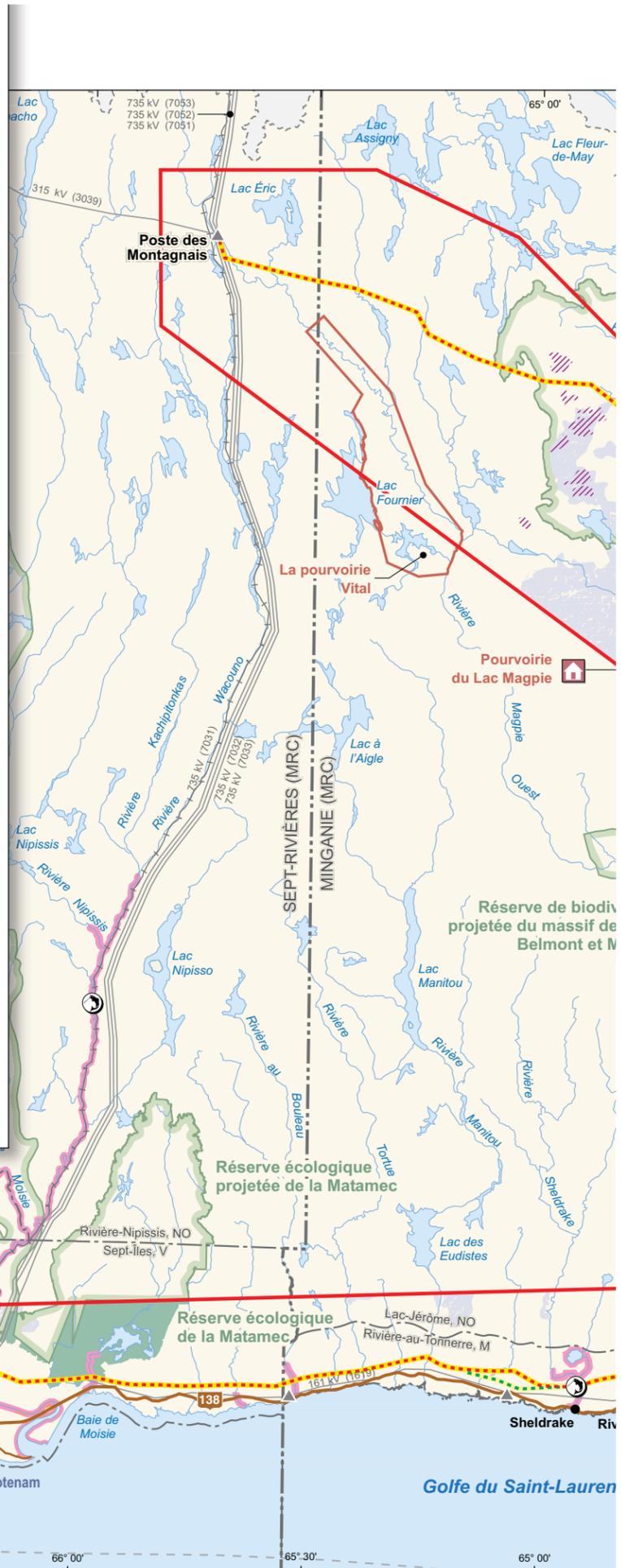
Les études environnementales visent à limiter les impacts sur les milieux habités, la villégiature, les habitats fauniques ou floristiques d'intérêt et les milieux humides. La préservation des paysages valorisés, notamment le long de la côte du Saint-Laurent et de la rivière Romaine, fait l'objet d'une attention particulière en cours d'étude.

Principales études réalisées

- Utilisation du territoire par les communautés locales
- Enquête auprès des détenteurs de baux de villégiature et de terrains de piégeage
- Étude des espèces fauniques et floristiques à statut particulier
- Étude du paysage
- Étude du potentiel archéologique

Participation du milieu d'accueil et retombées économiques

Hydro-Québec a mis en place un programme de communication afin d'intégrer au projet les préoccupations du milieu d'accueil. Puisque les retombées économiques constituent une préoccupation majeure pour la population concernée, Hydro-Québec s'est engagée à mettre en place des mesures pour maximiser les retombées économiques du projet.



LES LIGNES		
Lignes entre les postes de la Romaine-3 et de la Romaine-4 et le poste des Montagnais	Lignes entre les postes de la Romaine-1 et de la Romaine-2 et le poste Arnaud	Lignes entre le poste de la Romaine-1 et le circuit 1652 de la ligne à 161 kV
Longueur totale : 209,3 km	Longueur totale : 289,0 km	Longueur totale : 13,3 km
Longueur par MRC : - MRC de la Minganie : 190,7 km - MRC de Sept-Rivières : 18,6 km	Longueur par MRC : - MRC de la Minganie : 208,0 km - MRC de Sept-Rivières : 81,0 km	Longueur par MRC : - MRC de la Minganie : 13,3 km
Le tracé est entièrement situé sur des terres publiques : - Lac-Jérôme (TNO) : 190,7 km - Rivière-Nipississ (TNO) : 18,6 km	Longueur par municipalité : - Sept-îles : 76,5 km - Lac-Walker (TNO) : 4,5 km - Rivière-au-Tonnerre : 68,3 km - Rivière-Saint-Jean : 25,5 km - Longue-Pointe-de-Mingan : 13,5 km - Havre-Saint-Pierre : 100,7 km	Longueur par municipalité : - Havre-Saint-Pierre : 13,3 km
Longueur dans la réserve de biodiversité projetée du massif des lacs Belmont et Magpie : 43 km	Longueur dans la réserve écologique de la Matamec : 7,5 km	
<ul style="list-style-type: none"> Évite la majorité des zones d'amplification du givre et des vents ainsi que les secteurs de roc accidenté Évite les aires de nidification de l'aigle royal, entre le site de Romaine-3 et celui de Romaine-4 Ne perturbe aucun habitat faunique ou floristique d'intérêt dans la réserve de biodiversité projetée ou ailleurs 	<ul style="list-style-type: none"> Est peu visible à partir des milieux habités et de la route 138 Ne perturbe aucun habitat faunique ou floristique d'intérêt, y compris les rivières à saumon Protège les paysages d'intérêt sur les rivières traversées Évite de créer une nouvelle traversée de la Moisie en se jumelant aux lignes existantes A peu d'incidences sur l'utilisation actuelle et prévue du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurise l'alimentation électrique de la région et contribue à diminuer le nombre de pannes sur le réseau Traverse essentiellement un secteur de tourbières A peu d'impact sur les espèces fauniques et floristiques à statut particulier
LES POSTES		
<ul style="list-style-type: none"> Les quatre postes sont situés à proximité des centrales et les impacts sur le milieu sont mineurs 		

Principales étapes de l'avant-projet

Dépôt de l'avis de projet auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et réception de la directive	Été 2005
Consultation sur les corridors d'étude	Automne 2005
Consultation sur les tracés à l'étude	Automne 2006
Information sur les tracés retenus	Hiver 2006-2007
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement et demande des autorisations gouvernementales	Automne 2007

Après réception des autorisations gouvernementales, Hydro-Québec TransÉnergie adaptera le calendrier des travaux de construction des lignes et des postes à celui des travaux liés au complexe hydroélectrique de la Romaine.

Information

Marie-Julie Roy
Hydro-Québec
135, boul. Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 3B1
Téléphone : (418) 294-3250
Télécopieur : (418) 294-3304
Courriel : roy.marie-julie@hydro.qc.ca



Le présent document est recyclable. Il a été imprimé avec des encres végétales sur du papier québécois fait à 100 % de fibres postconsommation désencrées sans chlore.

2006E342